

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE jusqu'au 1 avril 2019

N° 18617-15

MATERIAU PRESENTE PAR : COMUS
2, rue Henri ROL TANGUY
91180 Saint Germain-lès-Arpajon
France

REFERENCE COMMERCIALE : VERNIS A650P (700 g/m²) + A651P (50 g/m²)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Panneau de sapin de 10 mm d'épaisseur recouvert de deux couches de vernis intumescent A650P (700 g/m²) et d'une couche de vernis A651P (50 g/m²).
Masse volumique des vernis : 1,13 g/cm³ (selon le demandeur)
Epaisseur : 10 mm
Coloris présenté : Coloris divers

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement avant et après épreuve de vieillissement accéléré (selon la NF P 92-512).

CLASSEMENT : M1

* Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

DURABILITE DU CLASSEMENT: non limitée

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 18617-15 du 15 janvier 2015
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER



Au Bouchet, le 15 janvier 2015

Responsable de l'essai

B. MOURCELY



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE jusqu'au 6 février 2018

17011-13/1

MATERIAU PRESENTE PAR

: COMUS
2 rue Henri ROL TANGUY
91180 Saint Germain-lès-Arpajon
France

REFERENCE COMMERCIALE

: Vernis A650P (600g/m²) / Vernis A651P (50g/m²)

DESCRIPTION SOMMAIRE

: Plaque de contreplaqué 5 plis de 8mm d'épaisseur recouverte de
deux couches de vernis intumescent A650P (600g/m²) et d'une couche
de vernis A651P (50g/m²).
Epaisseur : 8mm
Densité des vernis : 1,13g/cm³
Coloris présenté (verniss) : Incolore

NATURE DES ESSAIS

: Essais par rayonnement avant et après épreuve de vieillissement
accélééré (NF P 92-512).

CLASSEMENT

M1

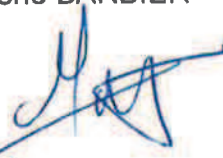
* Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

DURABILITE DU CLASSEMENT: non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 17011-13/1 du 28 mars 2013
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin
1994.

Au Bouchet, le 28 mars 2013

Chef de service
"Essais de réaction au Feu"
Hélène BARBIER



Edition du 28 mars 2013 annule et remplace le procès verbal de classement n°17011-13

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA13-0252 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la Commission Européenne sous le n° 0679

Norme Produit
Guide d'ATE n° 028:2013 « Produits ignifugeants »

A la demande de : **COMUS SAS**
2 rue Henri Rol Tanguy
91180 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
FRANCE

Marque(s) commerciale(s) : **VERNIS A650P / A651P**

Usine(s) de production : **L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé**

Description sommaire : **Système de vernis intumescents**
(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport : **29 septembre 2014**

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages.

Mise à jour du domaine d'application et des limitations.

Le document RA13-0252 du 29 septembre 2014 annule et remplace le document RA13-0252 du 22 novembre 2013.

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013

2. Description du produit

Système de vernis intumescents essayé appliqué sur support contreplaqué non ignifugé classé D-s2,d0.

Le système est constitué comme suit :

- Une couche d'impression optionnelle (teinte non filmogène) à base de résine acrylique en phase aqueuse et de charges ou d'une résine aldéhyde et de charges appliquée à raison de 12 m²/l.
- Deux couches de vernis intumescent transparent référencé « A650P » à base de résine acrylique, de résine chlorée, de charges intumescentes et de composés organiques volatiles appliquées à raison de 500 à 600 g/m².
- Une couche de vernis de finition satinée référencée « A651P » à base de résine de caoutchouc chloré en phase aqueuse et d'additifs appliquée à raison de 50 g/m².

Masse volumique nominale des vernis « A650P » et « A651P » : 1130 kg/m³.

Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	COMUS SAS 2 rue Henri Rol Tanguy 91180 SAINT GERMAIN LES ARPAJON FRANCE	ES541130355	RA13-0252	EN ISO 11925-2:2002 EN 13823:2002

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée maximum	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée minimum	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
EN ISO 11925-2 Attaque de bord 30s d'exposition	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée maximum	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
EN ISO 11925-2 Attaque de bord 30s d'exposition	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée minimum	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
EN 13823	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée minimum	3	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	158,0	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	150,8	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	7,3	-
	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée maximum	1	SMOGRAM ² /s ²)	42,3	-
			TSP _{600s} (m ²)	109,9	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune
EN 13823	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée minimum	3	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	168,0	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	168,0	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	7,5	-
	VERNIS A650P / A651P Quantité appliquée maximum	1	SMOGRAM ² /s ²)	34,8	-
			TSP _{600s} (m ²)	103,2	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune

Le (-) signifie : non applicable

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 11.5, 11.9.3 et 11.10.1 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées		Gouttes ou particules enflammées
C	-	s2	,	d0

Classement : C - s2, d0

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Sans couche d'impression ou avec une couche d'impression appliquée à raison de 12 m²/l.
- Une gamme de quantités nominales de vernis intumescent référencé « A650P » de 500 à 600 g/m².
- Une quantité nominale de finition référencée « A651P » appliquée à raison de 50 g/m².
- Des coloris divers.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Appliqué sur tout panneau en bois ou dérivé du bois d'épaisseur ≥ 8 mm et de masse volumique $\geq 337,5$ kg/m³ ou sur tout substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique $\geq 337,5$ kg/m³.
- Avec ou sans lame d'air.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Champs-sur-Marne, le 29 septembre 2014

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Maxime BAUER

**Le Chef du Pôle
Réaction au Feu**



Gildas CREACH

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT